

20 août 05

Monsieur François Lafond, Président &
Monsieur Louis Dériger, Commissaire

Messieurs,

Le gouvernement recommande à la MRC d'adopter une réglementation visant à contrôler le déboisement en milieu agricole/urbain dans les territoires à moins de 30% de densité végétale. Or notre région en contient moins de 12%

La pauvreté de la qualité de l'air et les problèmes de smog que vivent les grandes villes présentement (dues au manque de verdure et au gaz carbonique des voitures) pourraient devenir notre réalité à plus ou moins brève échéance.

Car, après tout, si nous détruisons encore une partie de notre densité végétale pour ajouter un tronçon d'autoroute, ne serait-ce pas comme détruire le peu du poumon terrestre qu'il nous reste et ainsi accélérer un processus irréversible ?

C'est pourquoi la MRC doit protéger notre environnement en disant non au tronçon Jean-Leman puisqu'il existe une autre option qui serait bénéfique à notre environnement et nous ferait subir moins de perte d'hectares de densité végétale.

Merci de votre attention

Stéphane Marcoux

Saint-Constant
Québec